

permettant d'assurer à la fois la spécialisation industrielle et le soutien de l'ensemble des programmes.

Le Groupe du commerce et de l'industrie comprend cinq directions qui s'occupent chacune de produits déterminés: produits alimentaires et médicaments, machines et outillages, matières industrielles et matériaux de construction, et produits de consommation; quant à la cinquième, la Direction du développement commercial, elle stimule l'exportation de tous les produits. Chaque direction a pour fonction de promouvoir la croissance économique en encourageant l'expansion des entreprises existantes et en suscitant de nouveaux investissements, d'étudier les tendances qui se manifestent dans son secteur, de déterminer les possibilités qui s'offrent à l'industrie et d'aider les entreprises par des études de marché, le développement du commerce et des études de cas.

Le Groupe des programmes et de la productivité est composé de cinq directions qui s'occupent directement de l'application des programmes dans les domaines de la science et de la technologie, de l'amélioration de la conception, des systèmes de transport et de distribution, du développement de la productivité et des techniques de gestion, et de la planification et du développement régional. Environ 60 spécialistes planifient et exécutent tous les programmes, s'occupent des services de consultation et d'ingénierie ainsi que de la recherche. Par ailleurs, le ministère travaille en collaboration étroite avec d'autres organismes sur des questions intéressant la croissance économique du Manitoba.

Le personnel du ministère appuie également des organismes des associés privés. Avec l'assistance de la Direction du développement commercial, la Société d'exportation du Manitoba aide les entreprises de la province à accroître leurs ventes à l'exportation. Elle collabore étroitement avec chaque direction de l'industrie et elle a le pouvoir de nommer des représentants à l'étranger et de s'occuper des exportations pour le compte des fabricants du Manitoba. Les services qu'elle dispense comprennent notamment des conseils pratiques sur la fixation des prix, la documentation, les formalités d'exportation et les tarifs, l'organisation de la participation aux foires commerciales, les missions dans la province et à l'étranger et l'exportation de services spécialisés. La Société peut assumer toutes les fonctions d'un organisme d'exportation pour le compte des entreprises manitobaines. L'Institut du design du Manitoba encourage et favorise l'application des principes de la conception dans les entreprises de la province par le moyen d'une série de colloques, séminaires, séances d'évaluation des produits, études pratiques sur l'emballage et aide directe.

La Société de développement du Manitoba est une société de la Couronne créée en 1958 pour encourager le développement équilibré de l'industrie dans la province. La Société fournit de l'aide financière ou autre aux industries nouvelles et existantes et aux sociétés de développement communautaire, ainsi que des services de consultation et d'orientation technique et commerciale à l'intention des personnes et des organismes bénéficiant d'une aide financière et, sur demande, des services de consultation financière à d'autres entreprises industrielles; elle encourage la diversification des activités commerciales et l'amélioration des industries existantes; elle participe à la recherche de marchés d'exportation pour les produits du Manitoba; et elle encourage les petites entreprises manitobaines à prendre de l'expansion et à devenir des entreprises de taille moyenne. Des prêts sont ordinairement accordés s'il n'est pas possible pour l'entreprise d'obtenir ailleurs du financement à des conditions raisonnables, pourvu que le propriétaire ait investi lui-même un montant convenable.

Le Fonds de développement économique des collectivités, créé en juillet 1971, accorde une aide sous forme de prêts à terme destinés à financer les entreprises existantes et à contribuer à l'installation de nouvelles entreprises dans des localités éloignées. Une grande partie de l'aide versée par le Fonds est accordée à la région septentrionale du Manitoba sous forme de prêts aux conseils de localité et à des bandes indiennes, à des particuliers, à des entreprises en nom collectif et à des sociétés constituées.

Les Sociétés de développement régional du Manitoba sont des organismes sans but lucratif institués en 1964 afin de promouvoir une grande variété d'intérêts régionaux. Elles ont été mises sur pied pour aider à résoudre certains problèmes auxquels sont confrontés les milieux ruraux de la province — émigration de la population, lenteur du taux de croissance économique et besoin d'action au niveau régional. Par l'entremise de sa Direction du développement régional, le ministère de l'Industrie et du Commerce a donc encouragé la formation de sociétés de développement régional au Manitoba, et la province a consenti à assumer une partie des coûts d'exploitation. Au cours des 10 dernières années, sept sociétés